



Aux membres de l'Association des
Secrétaires des Conseils communaux et
généraux vaudois (ASCCGV)

Gimel, le 25 août 2021

Concerne : **Assemblée générale 2021 de l'ASCCGV**

Mesdames et Messieurs les Secrétaires de Conseils communaux et généraux vaudois,
Mesdames et Messieurs les représentants des Autorités et Associations faitières,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

mercredi 29 septembre 2021
à 19h00 (accueil dès 18h30)
à la Grande Salle de Gimel

Voici le détail de notre ordre du jour :

1^{er} acte : opérations annuelles ¹ :

1. Opérations préliminaires : accueil par les Autorités de Gimel
2. Opérations règlementaires (première partie)
 - a. désignation des scrutateurs ;
 - b. adoption du PV de l'AG 2020 ;
 - c. rapport d'activité 2020-2021 ;
 - d. rapport financier, comptes 2020-2021, et rapport des vérificateurs aux comptes ;
3. Opérations règlementaires (seconde partie)
 - e. élections statutaires ²
 - i) des membres du comité
 - ii) du président
 - iii) des contrôleurs des comptes,
 - f. missions 2021-2022 ;
 - g. cotisations 2021-2022. Proposition du comité : maintien à 50 francs ;
4. Propositions individuelles

2^{ème} acte : partie principale :

Apéritif / discussions / échanges [dans le respect des prescriptions sanitaires en vigueur]

Pour des questions d'organisation, nous vous invitons à compléter, [d'ici au 20 septembre](#), le *formulaire en ligne* (cliquez [ici](#)) nous permettant de nous faire connaître votre présence ou votre indisponibilité.

Dans l'attente et le plaisir de vous rencontrer à cette occasion et demeurant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les Secrétaires de Conseils communaux et généraux vaudois, Mesdames et Messieurs les représentants des Autorités et Associations faïtières, nos cordiales salutations.

Au nom de l'ASCCGV



Florian Magnin
Président



Danielle Menoud
Secrétaire

¹ Les comptes et divers rapports seront disponibles sur notre site internet 20 jours avant l'AG.

² Les candidat-e-s aux élections statutaires peuvent s'annoncer avant le 29 septembre ou le soir même.

Informations pratiques

Accès en véhicule privé

Les personnes qui viennent en **voiture** peuvent se rendre au parking public (disque bleu) situé à la **Place de la Vernette**

Accès en transports publics

En train jusqu'à **Rolle**, puis en carpostal [ligne 840](#), arrêt **Gimel, place de l'Union**

En train jusqu'à **Allaman**, puis en carpostal [ligne 720/725](#), arrêt **Gimel, place de l'Union**

Plan

